

Étapes immigration

Traditionnel

Total	Délais	Étapes
6 mois	1 semaine	Envoi du cv
	1 semaine	Entrevue Skype
	2 semaines	Signature contrat de travail
	2 semaines	Envoi CAQ et EIMT
	4 mois	Évaluation de l'EIMT
		Acceptation de l'EIMT
	1 semaine à 1 mois	Voyagement
	2 jours	Accueil (NAS, RAMQ, Permis de conduire)
	2 jours	Intégration milieu de travail
		Début du travail

Durée maximale de 36 mois, renouvelable 3 fois

Programme EIC (Expérience Internationale Canada) – Permis Jeunes Professionnels

Total	Délais	Étapes	
2 à 6 mois	1 semaine	Envoi du cv	
	1 semaine	Entrevue Skype	
	2 semaines	Signature contrat de travail	
	1 semaine	Inscription dans le bassin Jeunes Professionnels (Soumission de votre profil et demande d'un permis de travail)	
	0 à 4 mois	Invitation à présenter une demande (tirage au sort)	
	20 jours maximum	Présentation d'une demande	Publication offre d'emploi par l'employeur
	30 jours	Collecte des données biométriques	
	56 jours maximum	Évaluation de la demande du permis de travail Jeunes Professionnels	
		Acceptation de la demande de permis de travail	
	1 semaine à 1 mois	Voyagement	
	2 jours	Accueil (NAS, Permis de conduire)	
	2 jours	Intégration milieu de travail	
		Début du travail	

Durée maximale de 24 mois, non-renouvelable

** À la suite de 12 mois de travail consécutif et la maîtrise de la langue française, les candidats, via les 2 programmes d'immigration, pourront faire application au PEQ (Programme d'expérience québécoise) afin de présenter leur demande de résidence permanente.

Exigences Permis Jeunes Professionnels:

- Être un citoyen français;
- Posséder un passeport français valide pendant toute la durée de votre séjour au Canada. Votre permis de travail ne sera pas valide au-delà de la validité de votre passeport;
- Être âgé de 18 à 35 ans inclusivement;
- Disposer d'au moins 2 500 \$ CAN pour couvrir vos dépenses au Canada;
- Souscrire à une assurance maladie pour la durée de votre séjour. Vous aurez peut-être à fournir une preuve de cette assurance à votre arrivée au Canada;
- Être admissible à entrer au Canada;
- Détenir, avant votre départ, un billet aller-retour ou démontrer que vous aurez suffisamment d'argent pour vous acheter un billet de retour à la fin de votre séjour autorisé au Canada;
- Avoir une offre d'emploi signée ou un contrat d'emploi signé au Canada. L'offre d'emploi doit être dans votre domaine d'expertise (par votre expérience scolaire ou de travail) et participer à votre perfectionnement professionnel;
- Acquitter les frais;

**** Ouverture de la saison EIC 2020 : mi ou fin décembre 2019**